

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que, le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges, le 20 mai 2020 à 18h30.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Séance à huis clos

3. Avis de convocation

4. Trésorerie

4.1. Broyage des souches à l'Éco centre

4.2. Réparation du rang Ste-Marie

5. Dossiers Urbanisme

5.1. Recommandations à la suite de la séance spéciale du CCU du 3 mars 2020

5.1.1. PIIA

5.1.1.1 85, rue de la Savane

5.1.1.2 76, rue de Nagano

5.1.1.3 31, rue du Refuge

5.1.1.4 48, rue de Coubertin

5.1.1.5 55, rue du Vallon-du-Skieur

5.1.1.6 100, rue du Versant

6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le
15 mai 2020

Avis numéro : 2020-32



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

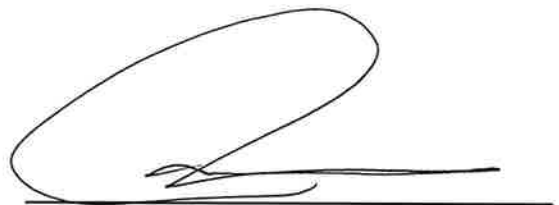
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 15 mai 2020, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 15 mai 2020.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier